



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de BLAVOZY**

Nombre de membres : L'an deux mil vingt-six le 20 mars à 19h15
En exercice : 19 Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY
Présents : 19 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
Votants : 19 sous la présidence de M. PAILLON Franck, Maire.

Date de la convocation : 16/03/2026

Présents : Franck PAILLON, Michel BEGON, Laetitia PRADINES, Sébastien GAGNE, Myriam SAGNARD, Roland SEUX, Valérie GAGNE, Gilles AUDRAS, Rachel MORELL, Stéphane MAURIN, Anne-Marie TORE, Nicolas REYMOND, Maribel VALETTE, Alexis LHOSTE, Nathalie MICHEL, Christian GIRARD, Violaine MIRMAND, Sophie PREYNAT, Nicolas PASTRE.

Secrétaire de séance : Sophie PREYNAT

OBJET : Désignation des membres de la commission d'appel d'offres (CAO)

Le Conseil municipal de la commune de BLAVOZY,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L1411-5 et L1414-2 du Code général des collectivités territoriales,

Vu les dispositions du Code de la commande publique,

Considérant que, dans les communes de moins de 3 500 habitants, la commission d'appel d'offres est composée : du maire, président de droit, de trois membres titulaires du conseil municipal et de trois membres suppléants,

Considérant qu'il convient de procéder à l'élection des membres de la commission d'appel d'offres, à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

Après en avoir délibéré,

➤ **DESIGNE**, en qualité de membres titulaires de la commission d'appel d'offres :

- Franck PAILLON (président de droit)
- Michel BEGON
- Stéphane MAURIN
- Violaine MIRMAND

➤ **DESIGNE**, en qualité de membres suppléants :

- Sébastien GAGNE
- Rachel MORELL
- Nicolas REYMOND
- Christian GIRARD

Le Maire,
FRANCK PAILLON